

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Dénommée anciennement « SOS Dépannage », l'asbl RESO est active depuis 1983 dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Agréée en tant que PMTIC et agence de placement, son expertise est reconnue au sein du secteur. Sur le bassin de Namur, l'asbl dispose par ailleurs de 4 sièges d'exploitation, à Dinant, Ciney, Sambreville et Namur, ce qui permet de déployer une offre d'orientation à proximité des publics à accompagner.

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinfe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur soulignait une nouvelle fois les **besoins importants en termes d'offres d'orientation et découverte métiers** sur le Bassin de Namur.

Voici ces principaux constats en la matière :

« *Beaucoup de métiers et notamment de métiers pour lesquels **il existe de réelles perspectives d'emploi** restent encore inconnus, mal connus et/ou font l'objet de préjugés, souffrent d'un **déficit en termes d'image**. **Les jeunes et les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent dès lors pas aux options et formations** qui mènent à ceux-ci et certaines d'entre elles ferment ou ne peuvent ouvrir. Cette **méconnaissance des métiers** est également source d'abandons en cours de formation.*

*Il est donc **indispensable de mettre en place et de développer plus d'actions de découverte, de promotion et de valorisation des métiers** : à destination des jeunes et des personnes sans emploi, mais également à destination des parents, des acteurs de l'orientation, des accompagnateurs, enseignants, chefs d'ateliers, ... (exemples : stages d'observation, journées découverte métiers, de séances d'acculturation en entreprises ou en centres de compétences , organisation de modules courts d'essais métiers, ...).* »

Récemment, plusieurs acteurs namurois de l'Emploi et la Formation ont témoigné de besoins croissants en termes d'actions d'orientation pour leur public. Ils décrivent un public de plus en plus précarisé et de plus en plus « perdu » quant à son projet professionnel. Ils s'accordent aussi sur le constat de la nécessité d'un travail plus long et plus en profondeur avec le public afin de parvenir à faire émerger des projets réalistes et concrets.

Motivation :

En ce qui concerne l'offre disponible sur le territoire, on relève à Namur des offres en orientation de 4 autres CISP, à savoir les asbl Vis-à-Vis, Afico, Mode d'emploi et Centre Européen du Travail.

Par ailleurs, l'appel à projets « Appui aux parcours vers l'Emploi » permet d'envisager 16 autres offres potentielles en orientation sur la commune de Namur. A Ciney, on compte également 2 offres structurelles des CISP, des asbl ESPACES et Solidarité Emploi Logement et 7 offres ponctuelles de l'appel à projets. En revanche, sur les communes de Dinant et de Sambreville, on ne compte actuellement que des offres ponctuelles liées à l'appel à projets. Ces offres non structurelles ne sont à ce jour ni assurées ni programmées dans un agenda défini. En outre, les offres émergeant de cet appel à projets sont de plus courte durée et ne proposent dès lors pas le même service en ce qui concerne l'intensité et la continuité de l'accompagnement des publics. En conséquence, ne répondant pas aux mêmes besoins, elles ne s'adressent pas non plus au même type de public. Ces offres sont donc complémentaires à l'offre structurelle.

Bien qu'ils ne contestent pas les besoins importants du public et l'offre relative de filière d'orientation, les Membres de la Chambre Emploi Formation de Namur remettent **un avis réservé** sur cette demande d'agrément pour les raisons suivantes.

D'abord, formulée à un niveau régional, l'introduction du dossier de demande ne permet plus une visibilité de l'offre qui sera proposée effectivement sur le Bassin de Namur. Les Membres de la CEF craignent en outre une mise en concurrence de cette nouvelle offre avec l'offre déjà existante à Namur et à Ciney. **C'est pourquoi ils recommandent de localiser cette nouvelle offre sur les communes de Dinant et Sambreville.**

D'autre part, les Membres de la CEF invite le porteur de projet à prendre part à la dynamique de réseau des CISP namurois et à prendre contact avec la CNFA, la Coordination Namuroise des Formations à l'Autonomie qui est la plateforme des CISP actifs sur le territoire de Namur (www.cnfa.be).